

Publié le 07 avril 2015 à 05h00 | Mis à jour à 09h38

Autre offensive pour la baignade dans le Saint-Laurent



Les dirigeants de ZIP Québec et Chaudière-Appalaches militent pour le retour de la baignade dans le fleuve Saint-Laurent, notamment à la plage de la baie de Beauport.

Photothèque Le Soleil, Erick Labbé



[Ian Bussières](#)

Le Soleil

(Québec) En ce début de printemps, le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches a amorcé une campagne d'information et de sensibilisation auprès des conseils de quartiers de la capitale afin qu'ils l'appuient dans son projet de ramener la baignade dans le fleuve Saint-Laurent.

«Ça fait longtemps que la baignade dans le fleuve constitue l'une de nos priorités et nous estimons que ce serait possible à très court terme, car la qualité des eaux pourrait permettre la baignade entre 60 % et 80 % du temps», a affirmé la semaine dernière Hamida Hassen-Bey, directrice de ZIP Québec et Chaudière-Appalaches, lors d'une réunion d'information à laquelle participaient plusieurs membres de conseils de quartier.

Le comité prévoit faire des présentations sur le territoire de tous les conseils de quartiers concernés au cours des prochaines semaines alors que la Ville de Québec se fait toujours tirer l'oreille pour permettre la baignade dans le fleuve même si d'autres grandes villes comme Montréal et Toronto le font déjà.

ZIP Québec et Chaudière-Appalaches déplore d'ailleurs que Québec, qui fait régulièrement des analyses d'eau dans le fleuve, notamment à la baie de Beauport, ne rende jamais ces données publiques et ne déclare aucun endroit ouvert à la baignade alors que la métropole

diffuse ses informations sur la qualité des eaux de baignade.

Mouvement difficile à arrêter

Également présent à la réunion d'information, Jean Lacoursière, membre de l'organisme Accès Saint-Laurent Beauport et de la Société des gens de baignade, est pour sa part allé plus loin en déclarant que, malgré les interdictions, le mouvement vers un retour de la baignade dans le fleuve ne pourrait être arrêté.

«Les gens savent que l'eau du fleuve est propice à la baignade par temps sec et ils se baignent déjà dans le fleuve, notamment à la baie de Beauport et à l'Anse-au-Foulon, malgré les interdictions. Tout ça ira juste en augmentant», a déclaré M. Lacoursière, qui estime que la Ville de Québec tente de ralentir cette marche en ne publiant pas les résultats de ses analyses de la qualité de l'eau.

«En 2011, j'ai fait la demande des données sur la qualité microbiologique de l'eau de baignade à la plage Jacques-Cartier, à l'Anse-au-Foulon et au bassin Louise depuis 2000 et à la baie de Beauport depuis 2006, mais ma lettre est demeurée sans réponse», indique M. Lacoursière.

Hamida Hassen-Bey a également souligné que la Ville de Québec avait été la seule municipalité du territoire de ZIP Québec et Chaudière-Appalaches à avoir refusé de collaborer à l'enquête menée sur la qualité de l'eau pour la baignade dans le fleuve menée par son comité en 2011.

«Nous nous sommes fait dire que la Ville ne voulait pas rendre les données publiques, car elle ne voulait pas que les gens se lancent dans le fleuve le lendemain de leur publication», indique-t-elle.

Jean Lacoursière accuse pour sa part l'administration municipale d'infantiliser la population. «Nous avons fait des analyses d'eau dans la baie de Beauport au début des années 2000, mais on s'était fait répondre par le service d'environnement de la Ville de Québec que les variations de qualité étaient trop importantes, que les jours où la quantité de coliformes fécaux était trop élevée, un enfant pourrait boire de l'eau recueillie dans un seau et en mourir. Il y a pourtant des moyens d'indiquer à la population les moments où la baignade est risquée», indique-t-il.

Le comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches n'a pas encore tenté d'approche envers le conseil municipal et le maire de Québec, mais espère que ses démarches auprès des conseils de quartiers porteront ses fruits.

«Nous n'avons pas encore fait d'approche politique directe, mais nous sommes prêts à collaborer en tant qu'organisme de concertation. Nous sommes aussi prêts à nous asseoir avec GesteV, qui gère la baie de Beauport et qui semble sensible à la question de la baignade», explique Mme Hassen-Bey, satisfaite également de sa première approche auprès des représentants de conseils de quartiers.

«De ce que nous avons entendu, les conseils de quartiers semblent très emballés à l'idée de voter des résolutions pour inciter la Ville de Québec à aller de l'avant avec le projet de baignade dans le fleuve», conclut-elle.

Un projet montréalais à la rescousse?

Selon le comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches, la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent à Québec ne peut que s'améliorer au cours des prochaines années à la suite de l'annonce il y a quelques jours par la Ville de Montréal qu'elle doterait d'ici 2018 son usine d'épuration des eaux usées d'un système d'ozonation.

«Présentement, Montréal rejette la totalité de ses égouts non désinfectés directement dans le fleuve. Une dilution s'opère en cours de route, mais il y a tout de même un effet perceptible, mais non titanesque, à Québec», explique Michel Beaulieu, administrateur de ZIP Québec et Chaudière-Appalaches.

Montréal accordera un contrat de près de 100 millions \$ à la firme Degrémont pour mettre en place d'ici 2018 un système d'ozonation qui réduira de 95 % la quantité de bactéries présentes dans l'eau des égouts et de 75 % celle des substances pharmacologiques qui s'y trouvent, en plus d'éliminer une bonne partie des virus.

«Ça amènera de nouveaux projets de plages dans la région de Montréal. Pendant ce temps, à Québec, la baignade demeure toujours interdite depuis les années 70!» déplore M. Beaulieu.

Bassins de rétention

Jean Lacoursière, d'Accès Saint-Laurent Beauport, indique pour sa part que ce n'est pas l'eau provenant de l'usine d'épuration montréalaise qui amène des changements dans la qualité de l'eau du fleuve à Québec.

«Les rares épisodes où il y a plusieurs centaines et même jusqu'à 1000 unités formant colonie de coliformes fécaux par 100 ml d'eau surviennent après des pluies

abondantes. Les bassins de rétention ne fournissent plus et le surplus s'en va dans le fleuve. Et c'est ce qui fait que c'est tout à fait gérable, car on sait qu'après un gros coup d'eau, l'eau ne sera pas bonne le lendemain», indique-t-il.

Le comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches tient également à détruire le mythe que l'eau du fleuve à Québec ne serait pas propice à la baignade en raison de pollution provenant des Grands Lacs.

«L'eau provenant des Grands Lacs est propre : la preuve, Parcs Canada encourage la baignade dans l'archipel des Mille-Îles, où le fleuve Saint-Laurent émerge du lac Ontario, et il y a une dizaine de plages publiques donnant sur le lac Ontario dans la capitale ontarienne», souligne Hamida Hassen-Bey.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.